



Direction départementale de la jeunesse et des sports

11 avenue Paul Verlaine - BP 2428
38034 GRENOBLE cédex 2
Tél. 04 76 33 73 73 - Fax : 04 76 40 82 14 - Mel : dd038@jeunesse.gouv.fr
Site : <http://www.ddjs-isere.jeunesse-sports.gouv.fr>

Patricia FAYEN - Séjours avec hébergement : 04.76.33.53.68
M-Noëlle THILLET - Accueils de loisirs sans hébergement : 04.76.33.53.89

**SARL 4 POINTS
LES CLOTS**

38250 VILLARD DE LANS

Récépissé de déclaration n° 382531003 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination : **CHALET LES ARMAILLIS**

Exploitant

Identité : **SARL 4 POINTS**

Implantation

9, CHEMIN DE LA SEA
LES DEUX ALPES

38860 MONT-DE-LANS
Tél : 04.76.85.12.40

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 54
Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :
Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 18/10/2006

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4
Date dernière visite commission sécurité : 09/02/2006
Date arrêté municipal d'ouverture : 06/12/1977
Remarques éventuelles : CAPACITE /54 MINEURS + 6 ANIMATEURS ET 1 DIRECTEUR.

Fait le 11 janvier 2008 à Grenoble

P/le Directeur départemental,
et par délégation,
l'Inspecteur,


Nicolas VOUILLON

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.
Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.